



Les petites nouvelles

Septembre 2017



Chers parents,

La rentrée est officiellement entamée et nous vous souhaitons une excellente année scolaire parmi nous. Merci pour votre participation aux rencontres de la rentrée pour les élèves de la maternelle.

Pour ceux de la 1^{ière} et la 2^{ème} année nous vous rappelons que l'enseignante de votre enfant vous attend le mercredi 20 septembre à 18 h 45. Votre appui fait la différence. Il est un levier important pour la réussite de vos enfants.

Dans ce document vous trouverez des informations relatives au bon fonctionnement de l'école.

Bonne lecture !

La directrice,

Caroline Archambault

Présentation de l'équipe école



Direction et secrétariat

Caroline Archambault, directrice
Julie Degrasse, directrice adjointe
France Lapointe, secrétaire d'école
Catherine Marsolais, agente de bureau

Enseignantes - Préscolaire

Pascale Landry -001
Julie Raymond -002 Patricia Poulin les jeudis
Annie Giguère -003
Anouk Bédard-Therrien -004
Chantal Pagé -006
Ginette Laroche -007

Enseignantes - 1^{ère} année

Céline Morse -100
Fanie Marin -101 -Patricia Poulin les lundis
Colette Lapointe -102 -Claire Geoffrion les jeudis et vendredis
Caroline Mathieu -103
Marie-Claude Tremblay -104 -Patricia Poulin les vendredis

Enseignantes - 2^e année

Johanne Côté -200 -Nancy L'Espérance les vendredis de la semaine 1
Sophie Lapierre -201 Patricia Poulin les mercredis
Julie De Billy -202

Professeurs spécialistes

Dominique Carrière, musique
Madeleine Moisan, éducation physique
Caroline Boucher, anglais
Claire Geoffrion, arts plastiques, 2^e année et 102
Lucie Denault, arts plastiques, 1^e année

Éducatrices au service de garde

Isabelle St-Gelais, responsable
Lynda Bernier
Johanne Chevrier
Isabelle Laforest
Linda Lapierre
Nathalie Rake
Chantal Huot-Guinard



Surveillantes d'élèves

Lyne Boyer
Céline Côté-Gervais
Louise Morissette
Joëlle Goyette-Gauthier

Concierges

Marc Gauthier
Daniel Caron

Éducateur spécialisé

Stéphane Lafond

Intervenante en développement du langage (IDL)

Geneviève Bélanger

Orthopédagogues

Kathy Briard (préscolaire)
Marie-Hélène Roy (1er cycle)
Renée Millette (1^{er} cycle)

Orthophoniste

Carole Nadeau

Préposée aux élèves handicapés

Sarah-Mélissa Delorme

Psychoéducatrices

Mélanie Desjardins, 1^e cycle
Isabelle Richard, préscolaire

Psychologue

Sylvain Lalande

Par ses actions, l'ensemble de ce personnel supporte l'enseignant en salle de classe. Il suggère des interventions et peut conseiller sur les meilleures stratégies. Nous leur disons MERCI !

⇒ Horaire et fonctionnement

Horaire du secrétariat

Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 15 h 30

Préscolaire

Accueil 7 h 55 à 8 h 05 dans la cour d'école

Dîner 11 h 15 à 12 h 50

Départ des élèves 15 h 00

- ✍ Les mercredis, les élèves du préscolaire terminent l'école à 11 h 15. Les élèves sont pris en charge par les éducatrices du service de garde jusqu'à 15 h 00, le départ se déroule comme à l'habitude. Par contre, si vous désirez venir chercher votre enfant il est possible de le faire, à la clôture, **soit à 11 h 15 ou à 12 h 45**. S'il y a un changement notez-le à l'agenda, merci.

Primaire

Accueil 7 h 55 à 8 h 05 dans la cour d'école

Dîner 11 h 40 à 12 h 50

Départ des élèves 15 h 00





Absences

Si votre enfant doit s'absenter de l'école vous devez nous aviser. Soit par le biais de l'agenda de votre enfant ou en téléphonant au 450-227-2660 option 1 pour la boîte vocale disponible 24h/24h. Veuillez dire le nom complet de votre enfant, son groupe ou le nom de son enseignante, la date de son absence et la raison de son absence.

La surveillance le matin

La surveillance débute à 7 h 55. Nous vous demandons de respecter cet horaire car avant 7 h 55, il n'y a aucune surveillance dans la cour. Donc, nous ne sommes pas responsables des enfants en dehors de l'heure mentionnée plus haut. Dès son arrivée, l'élève a une récréation sur la cour et la cloche sonne à 8 h 05.

Si vous avez besoin du service de garde qui ouvre à 7 h 00, vous pouvez communiquer avec la responsable du service.



Retard et assiduité

Merci de laisser votre enfant au secrétariat, porte 2, le matin lorsqu'il arrive en retard. L'heure de son arrivée sera notée à son dossier. Il peut se diriger seul vers sa classe. Il développe ainsi son autonomie.

Nous comptons sur vous pour que votre enfant soit ponctuel à l'école. L'heure du début des classes est à 8 h 05, donc soyez à l'heure. Lorsqu'il arrive en retard, l'enfant manque les explications du début de la journée et peut déranger le groupe qui est déjà au travail. Des retards fréquents sont dérangeants pour votre enfant. Merci d'y porter une attention particulière.



Le midi

Tout élève dînant à l'extérieur quitte avec son parent à la clôture (11 h 15 pour le préscolaire et 11 h 40 pour le 1er cycle) et doit être de retour dans la cour d'école pour 12 h 45.

Le départ (fin de journée)

Si vous venez chercher votre enfant à la fin de la journée, prendre note que vous devez le récupérer à la clôture dans la cour.

Changement pour le départ

S'il y a un changement d'horaire pour le départ de votre enfant **VOUS DEVEZ LE NOTER À SON AGENDA**, s'il ne l'a pas, utilisez une autre feuille. Si le changement est imprévu, **vous devez téléphoner au service de garde si votre enfant y est inscrit ou si vous désirez l'inscrire. Sinon, téléphoner au secrétariat de l'école si votre enfant doit être à la clôture ou à l'autobus. AVANT 11 H 00 SVP.** Nous ferons le message à l'enseignante.



Les visiteurs

Dès son arrivée, tout visiteur, parent ou bénévole, doit se présenter à la réception de l'école pour s'identifier et recevoir une cocarde pour circuler dans l'école.



Le transport des élèves par les parents en automobile

On demande aux parents qui viennent conduire ou chercher les enfants en automobile de se stationner dans le stationnement de l'église et d'accompagner l'enfant jusqu'à la clôture.

Débarcadère

Vous pouvez faire descendre votre enfant au débarcadère mais vous devez quitter immédiatement pour faciliter la circulation. Pas de stationnement au débarcadère.



Stationnement des employés

L'espace de stationnement du côté latéral du débarcadère (face à la porte numéro 2) de l'école est réservé au personnel de l'école.

Cafétéria

Les dîners vont bon train à la cafétéria, les menus vous sont envoyés par courriel chaque mois. Vous pouvez vous procurer des cartes de 10 repas à 55\$ ou 5 repas à 27.50\$. SVP envoyer un chèque à l'ordre de GUYLAINE DORION ou l'argent comptant, dans un sac «ziploc» ou dans une enveloppe bien identifiée au nom de l'enfant par le sac à dos. Il y aura une boîte à cet effet au secrétariat. Une carte sera gardée à l'école, dans la caisse de la cuisinière Mme Dorion et poinçonnée à chaque repas.

*N'oubliez pas de fournir une collation à votre enfant s'il mange à la cafétéria le midi.

Boîte à lunch

Si votre enfant mange un repas chaud le midi, vous devez lui servir dans un thermos. Nous n'avons pas de micro-ondes.



Anniversaire de votre enfant

Par mesure de sécurité, si vous venez fêter la fête de votre enfant dans sa classe, veuillez noter qu'il est strictement interdit d'allumer des chandelles ou des feux de Bengale.

Animaux à la clôture

Certains élèves ont une grande peur des chiens et/ou des animaux, d'autres ont des allergies sévères, pour cette raison nous vous demandons de ne pas amener vos animaux de compagnie à la clôture.

Polo scolaire

Tous les élèves doivent porter l'uniforme (polo scolaire) de couleur bleu ou blanc.

Les Vendredis sans POLO sont de retour pour une deuxième année !!! Effectivement, le **dernier vendredi de chaque mois** les élèves sont invités à venir à l'école sans leur polo !

Bénévolat à l'école et antécédent judiciaire

Depuis le 1er juillet 2007 à la CSL, toute personne œuvrant auprès d'enfants (mineurs) doit faire la preuve qu'elle n'a aucun antécédent judiciaire. Pour ce faire vous devez remplir le formulaire en pièce-jointe et nous le retourner avec une photocopie de votre carte d'assurance maladie ou permis de conduire. Ainsi, si vous prévoyez vous impliquer au niveau de l'école, cette démarche est nécessaire pour vous permettre de faire du bénévolat. Ce formulaire doit être complété une seule fois et suivra votre enfant jusqu'à sa 6^{ième} année. Toutefois il est de la responsabilité du parent de nous aviser à l'intérieur de 10 jours si sa situation judiciaire change.***Ne pas oublier de vous présenter au secrétariat et de demander votre cocarde pour circuler dans l'école.

Pour nous joindre par téléphone

Composer le 450-227-2660

- Pour déclarer une absence, faites le 1 (Boîte vocale disponible 24h/24h)
Veuillez dire :
 - le nom complet de votre enfant
 - son numéro de groupe ou le nom de son enseignante
 - la date de son absence
 - la raison de son absence. MERCI !
- Pour l'accueil de l'école, le 2
- Pour la secrétaire aux finances, le 3
- La directrice adjointe, le 4
- Le service de garde, le 5
- L'éducateur spécialisé, le 6
- La psychoéducatrice Madame Mélanie Desjardins, le 7
- La psychoéducatrice Madame Isabelle Richard, le 8
- Le service d'orthopédagogie, le 9



Assemblée générale des parents

L'Assemblée générale des parents et les élections pour le Conseil d'établissement aura lieu le jeudi 14 septembre à 19 h 00 au pavillon De la Vallée. Il y a 4 postes de disponibles.

Journée Pédagogique

Mercredi 13 septembre. Inscription au service de garde obligatoire.

Merci et bonne fin de mois de septembre !!!

